

Clayes de l'Info

Bulletin d'information de la commune de Clayes



avril 2018

MAIRIE

Place de la Mairie
35590 CLAYES
Tel : 02 99 61 20 30
Fax : 02 99 06 19 33
mairie@clayes.fr
www.clayes.fr

Ouverture :
Mardi, jeudi et vendredi
de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 12h30
Samedi de 9h à 12h

MÉDIATHÈQUE

Mercredi de 17h à 19h
Samedi de 10h30 à 12h30
Tel : 02 99 07 10 32

PLATE FORME DÉCHETS VERTS

Lundi 9h à 12h
Mercredi 14h à 18h
Vendredi 9h à 12h
Samedi 14h à 18h

(horaires d'été)



Clayes

Le mot du Maire



Adopté à l'unanimité lors du Conseil Municipal du lundi 3 avril, le budget 2018 de 734 516 € présente un équilibre de la section de fonctionnement pour un montant de 536 396 € et de 198 120 € pour la section d'investissement.

Cette dernière, en baisse significative par rapport aux années précédentes, correspond à une année transitoire entre la rénovation de la salle polyvalente en 2017 et celle de la Mairie à partir de 2019.

Ce budget doit théoriquement répondre aux enjeux identifiés par l'équipe municipale.

Les dotations de l'état se sont stabilisées cette année, le contexte économique reste cependant sensible, nous imposant ainsi de persévérer dans notre rigueur de gestion.

Une légère augmentation des taux d'imposition a été validée.

Une synthèse concernant les nouvelles règles applicables de la taxe d'habitation (pour certains foyers) sera présentée dans le Clayes de l'info du mois d'octobre.

Vous trouverez le détail des éléments financiers 2018 en page 4.

Les réunions de la commission Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal ainsi que les séminaires thématiques se succèdent à une cadence soutenue visant à une validation à mi-2019. Nous devons nous conformer à ce calendrier fixé par Rennes Métropole. Ce dossier vaste et particulièrement technique nous projette sur la période 2020 à 2035. Nous œuvrons avec une obsession assumée pour conserver les caractéristiques de notre village.

La plateforme voirie métropolitaine réalise à notre demande une liaison piétonne sécurisée le long de la RD21 permettant de relier Claireville à La Touche. Des panneaux seront installés pour signaler la traversée au niveau de l'arrêt de bus « Croix Simon ».

La construction des premières maisons de la 3^{ème} tranche de la ZAC a démarré en avril.

Le projet Mairie évolue régulièrement, les dernières esquisses validées collectivement par l'équipe municipale vont être soumises par notre maître d'œuvre à l'architecte des Bâtiment de France.

La braderie organisée par les bénévoles de l'APE aura lieu le 21 mai, n'oubliez pas le feu du 13 juillet et sa soirée dansante.

Bonne lecture.

Philippe SICOT

Le prochain numéro de Clayes de l'Info paraîtra fin juillet 2018, pour la période allant du 1^{er} août au 15 octobre 2018.
Les articles devront nous parvenir avant le 30 juin 2018.

Sommaire

Le mot du Maire page 2

Conseil municipal page 3

Vie communale page 5

Vie associative page 9

Directeur de publication
Philippe SICOT, Maire

Commission communication
Resp. : Claude FOUILLET
Membres : Laurence GUEGUEN,
Jean-Christophe MUSSETA

Crédit photos
Mairie de Clayes

Délibérations

Vous trouverez ci-dessous les principales délibérations du conseil municipal (séances des 29 janvier, 26 février et 4 avril 2018).

L'intégralité des comptes-rendus de séances est disponible sur notre site www.clayes.fr.

VALIDATION DE L'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), la commune a dû procéder en 2017 à l'actualisation de l'inventaire des zones humides du territoire. Ce travail, réalisé en concertation avec les acteurs locaux, permet d'identifier, de délimiter et de caractériser les zones humides afin d'en analyser la répartition et les fonctionnalités.

Le conseil municipal a validé le travail réalisé par le cabinet DCI environnement faisant apparaître une superficie de 22,359 hectares de zones humides sur le territoire communal, soit 5,22% de sa superficie totale.

SUBVENTIONS 2018

Le Conseil Municipal a étudié les demandes de subventions des associations pour l'année 2018.

Les associations faisant appel à l'emploi salarié dans le cadre de leurs activités continuent de bénéficier d'une « prime annuelle » de 50 € :

- Amicale des Parents d'élèves : 310,00 €
- Clayes Piq'et Coud : 230,00 €
- La Clayes des Champs : 230,00 €
- Sports et Plaisir : 230,00 €
- Taï chi - Qi Gong : 180,00 €
- Coopérative scolaire : 3 700,00 €
- La Prévention Routière : 50,00 €
- Le Temps de vivre : 205,00 €
- Terre de Clayes : 180,00 €
- Aïkido Club : 180,00 €
- Tennis de table : 180,00 €
- Breizh Clayes Poker : 180,00 €
- Association des Maires d'Ille et Vilaine : 303,42 €

CONVENTION FRANCAS - AVENANT 2018

Par délibération en date du 25 août 2014, le Conseil Municipal a approuvé la signature d'une convention de partenariat avec les Francas d'Ille-et-Vilaine pour la mise en place du centre de loisirs sur la commune.

Le Conseil Municipal a validé l'avenant 2018 à la convention initiale, avec une participation financière de la commune de 22 691 €.

ARBITRAGE VERS TAUX FIXE D'UN EMPRUNT

En 2005, dans le cadre des rénovations de la salle des associations et du logement communal, la commune a procédé à un emprunt de 300 000€ auprès de la Caisse Française de Financement Local (ex-Dexia), à un taux fixe annuel de 3,73%.

Selon les termes du contrat, la commune devait choisir en 2018 entre une reconduction d'un taux fixe ou l'indexation sur le taux Euribor 12 mois + 0,20%.

L'établissement bancaire proposant un nouveau taux fixe de 1,67%, le conseil municipal a décidé, dans une démarche de prudence, de choisir cette option.

Ce nouveau taux d'intérêt, valable jusqu'à l'extinction du prêt en 2035, permet à la commune d'effectuer une économie annuelle de près de 4 000€.

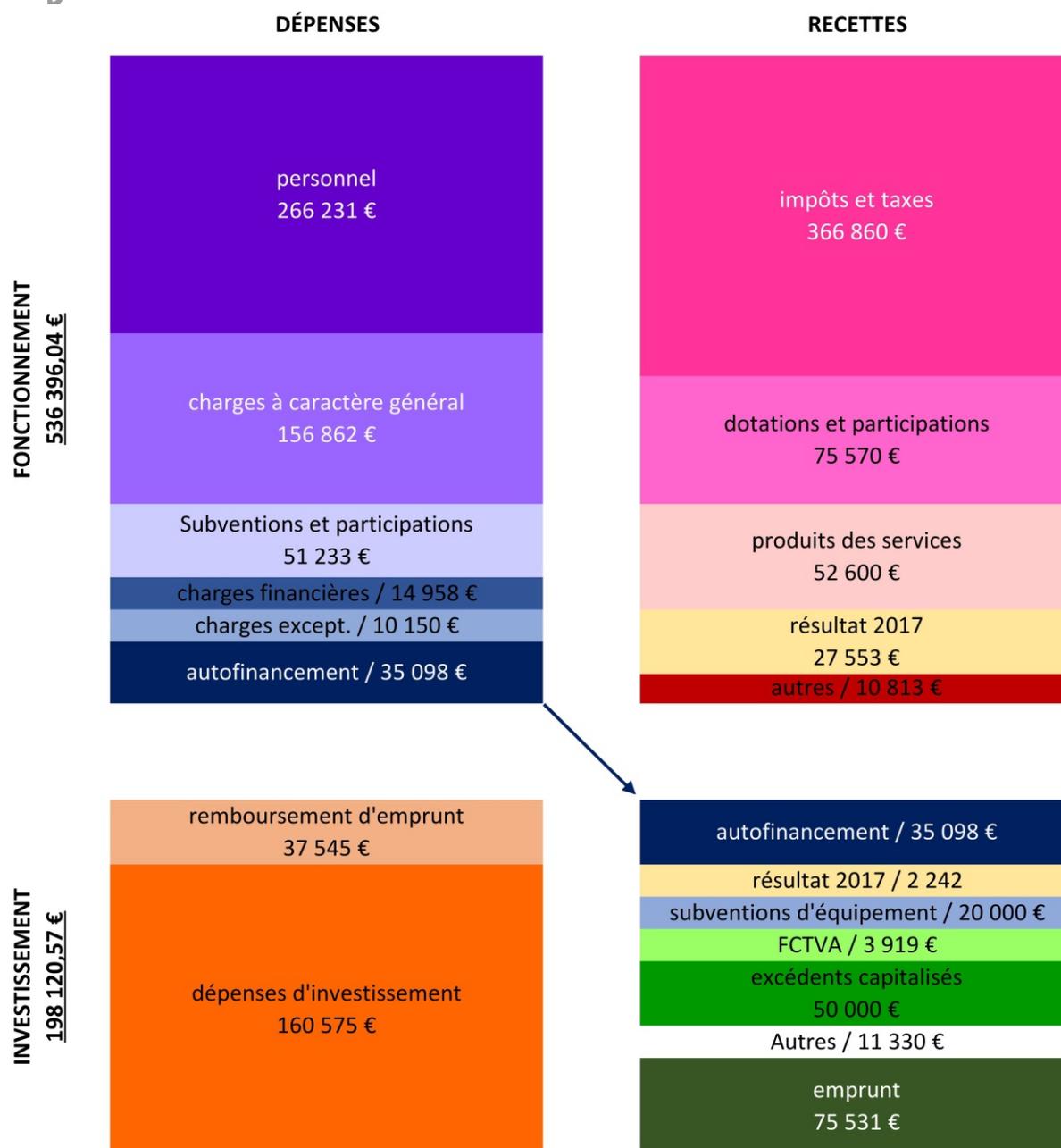
**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT**

JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

www.defense.gouv.fr/jdc DEFENSE .GOUV.FR

Budget 2018



TAUX 2018

Le Conseil Municipal a décidé d'appliquer les taux d'imposition suivants pour l'année 2018

- Taxe d'habitation : 20,58% (au lieu de 20,18%)
- Taxe foncière - Bâti : 18,03% (au lieu de 17,68%)
- Taxe foncière - Non Bâti : 50,46% (au lieu de 49,47%)

L'année 2018 étant marquée par la réforme de la taxe d'habitation, nous consacrerons un dossier spécial dans le bulletin du mois d'octobre 2018.

Travaux de voirie

Des travaux de réfection de voirie sont programmés dans les prochaines semaines :

- du 4 au 22 juin : trottoirs du lotissement de la Croix Simon ;
- du 11 au 15 juin puis du 25 au 29 juin : chaussée route de la Buzardais.



Titres d'identité

À l'approche des week-ends prolongés du mois de mai, des examens, des voyages scolaires et des congés d'été, la préfecture recommande aux usagers de vérifier dès à présent la validité des papiers d'identité.



Les demandes ou renouvellements de cartes d'identité et de passeport doivent être déposés dès maintenant, afin de limiter les délais d'attente et d'obtention.

Les démarches s'effectuent auprès d'une des 27 mairies du département équipées du dispositif sécurisé (carte ci-contre).



Impôt sur le revenu

La campagne de déclaration des revenus de l'année 2017 est lancée.

Les services de déclaration en ligne et sur smartphone sont ouverts depuis le 11 avril et, pour l'Ille-et-Vilaine, **jusqu'au mardi 29 mai 2018** (minuit).



Cette année, vous devrez, en plus de compléter votre déclaration, renseigner les éléments nécessaires à la mise en place du prélèvement à la source à compter du 1^{er} janvier 2019.

Toutes les informations sont disponibles sur le site www.prelevementalsource.gouv.fr

Eau du Bassin Rennais

Dans le cadre du programme ECODO, Eau du Bassin Rennais encourage les particuliers et les entreprises à faire des économies d'eau car c'est une ressource rare et précieuse. C'est pourquoi un bon d'achat de 20€ vous est offert pour l'achat d'une cuve de récupération d'eau de pluie et ses accessoires. Le magasin partenaire vous fait bénéficier d'une réduction supplémentaire de 10 %.

Avec l'eau de pluie, vous pouvez arroser votre jardin et potager ou laver votre voiture ou terrasse (avec un filtre).

Vous pouvez trouver le bon d'achat et la liste des magasins partenaires sur le site www.eaudubassinrennais-collectivite.fr



ZAC des Petites Haies

Suite à la réalisation de la première phase des travaux d'aménagement d'espace public du secteur 3.1, les premiers chantiers de construction de maisons individuelles démarrent.

La tranche 3.1 de la ZAC des Petites Haies est constituée de 25 maisons individuelles : 5 maisons en accession aidée, 3 lots régulés et 17 lots libres.

Les premières maisons ont commencé à sortir de terre dès le début du mois d'avril.



Visite patrimoniale

Les communes du Syrenor, en partenariat avec le service « Rennes, Métropole d'art et d'histoire » (Destination Rennes - Office de tourisme), ont organisé le samedi 24 mars un circuit en bus pour découvrir les trésors patrimoniaux des communes de Clayes, Parthenay-de-Bretagne et Vezin-le Coquet.

Plus de 170 personnes ont pu découvrir des lieux habituellement fermés au public ou leur abords.

Un nouveau circuit sera organisé le 13 octobre, passant par les communes de Pacé, Montgermont et la Chapelle-des-Fougeretz.



Feu d'artifice



Comme chaque année, la commune organise un feu d'artifice à l'occasion de la fête nationale.

Il se déroulera autour de l'étang le vendredi 13 juillet à partir de 23h.

Dès 21h45 et jusqu'à 2h, un bal populaire aura lieu place de l'église, animé par Sono Tonio Animations.

Sur place, buvette et galettes-saucisses (tenue par l'association Breizh Clayes Poker)

Médiathèque

Du 14 mai au 07 juillet, la bibliothèque vous accueille le mercredi de 17h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30. Vous y trouverez des livres pour s'amuser, frissonner, s'occuper et s'évader.

Les sélections de la bibliothèque :

- Lire, c'est bon pour les bébés ! livres en tissus, petites histoires et comptines pour les tout-petits de 0 à 3 ans.
- Best-sellers 2008 : parus il y a 10 ans, ces romans sont désormais des classiques de la littérature. À découvrir ou à relire !

L'inscription est gratuite pour les moins de 18 ans, elle permet d'emprunter 8 documents pour 3 semaines dans les 6 médiathèques du Réseau Syrenor (Clayes, La Chapelle-des-Fougeretz, Gévezé, Montgermont, Parthenay-de-Bretagne et Saint-Gilles).

RECHERCHE BÉNÉVOLES

La médiathèque recherche des bénévoles pour assurer des permanences d'ouverture régulières les mercredis de 17h à 19h et/ou les samedis de 10h30 à 12h30 durant les périodes scolaires.

Contact par mail : bibliotheque.clayes35@orange.fr

UN PRINTEMPS RUSSE

Mardi 22 mai, à 18h30

Laissez-vous porter vers de lointaines contrées à la rencontre des créatures et animaux qui peuplent l'imaginaire russe. Les contes vous seront soufflés par la conteuse Blanche Lelièpvre.

Renseignements :

Tout public, dès 4 ans.

Durée : 45 min. Gratuit

Renseignements : bibliotheque.clayes35@orange.fr

Cette animation est organisée dans le cadre du Printemps russe du Réseau des médiathèques Syrenor. Le programme des animations est à retrouver sur : www.mediatheques.syrenor.fr

DO YOU SPEAK ENGLISH ?

Vous projetez de vous rendre à l'étranger durant les vacances ?

Prenez des cours de langues étrangères depuis chez vous via le site des médiathèques de Rennes Métropole : les exercices et entraînements vocaux vous permettront de vous initier dans une nouvelle langue ou de perfectionner votre accent !

L'adhésion à la bibliothèque vous donne accès gratuitement aux ressources numériques disponibles sur : www.lesmediatheques-rennesmetropole.fr



LA MÉDIATHÈQUE DÉMÉNAGE !

Dans le cadre de la mise en accessibilité des bâtiments communaux, la médiathèque va déménager à compter du mois de septembre.

Les travaux auraient été trop coûteux pour mettre aux normes le bâtiment actuel. Le conseil municipal a donc décidé de son transfert dans l'ancienne MJC.

Après quelques travaux (sol, peintures et aménagement), l'équipe de bénévoles, accompagnée de Florence Pénard-Lavoisier, prendra possession des nouveaux locaux à la rentrée prochaine.

Centre de loisirs

Le programme des vacances de printemps du centre de loisirs fait place aux activités de nature et de découverte de ce qui y vit, la faune, la flore, ainsi que ses petits habitants. L'intérêt est d'apprendre à observer, à respecter, à comprendre et à protéger.

Comme toujours, la place de l'enfant est primordiale dans l'élaboration des actions du centre de loisirs, aussi chaque après-midi est consacrée à la mise en œuvre des projets et idées des enfants. Nous favorisons ainsi la créativité, la liberté de faire ou non, d'échanger ses savoirs et ses compétences, d'avoir du choix et surtout de faire des propositions, autant sur les activités que sur la vie collective.



VACANCES D'ÉTÉ

Les périodes d'ouverture durant les vacances d'été seront du 9 au 31 juillet puis du 20 au 31 Août. Les lieux d'accueil et de fusion des sites sont indiqués par affichage ainsi que sur le site internet de la commune.



Les mini-camps se dérouleront à Vezin-le-Coquet, sur le site de la « ferme en cavale », une ferme pédagogique qui propose des activités autour de la nature, des cultures, de l'élevage d'animaux et de construction en bois.

Des plaquettes de présentation sont à disposition en Mairie, précisant les dates ainsi que les modalités d'inscription. Nous rappelons que les mini-camps sont des activités dites « accessoires » au centre de loisirs et qu'il est donc nécessaire de le fréquenter durant l'année pour pouvoir s'y inscrire.

Dans le cadre de notre projet sur le développement durable, et au vu du nombre de plaquettes jetées, nous annoncerons dorénavant les programmes de vacances par affichage et mettrons à disposition des fiches d'inscription. Il sera cependant possible de demander l'envoi par mail de ces documents auprès de la directrice du centre de loisirs. Ils seront également disponibles en téléchargement sur le site internet de la commune.

Infos pratiques :

Le mercredi : 7h30 à 18h30

Les vacances : 7h45 à 18h30 (quand l'accueil se déroule à Clayes)

Dossiers d'inscription : A remplir chaque année scolaire (fournir une photocopie des vaccins Dt polio + attestation de quotient familial)

Pour nous joindre :

Hélène MAHE (Directrice) : 07 61 26 67 43

helene.mahe@francasbzh.fr



Nous recherchons des animateurs/trices pour les périodes des vacances ainsi que pour le mercredi alors n'hésitez pas à nous contacter !

PG-CATM

L'association CATM, anciens combattants, veuves et citoyens de la paix de Clayes a organisé son assemblée générale le vendredi 23 mars, suivi d'un repas réunissant les adhérents de l'association.



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Les anciens combattants et citoyen de la paix organisent la commémoration de la victoire du 8 mai 1945, le **mardi 8 mai 2018** :

- 10h45 : rassemblement des combattants, veuves et citoyens de la paix à la Mairie ;
- 11h : dépôt de gerbes au monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Toutes les personnes qui désirent s'associer au devoir de mémoire sont cordialement invitées.

Les motards ont du cœur

10 juin 2018 Balade des Motards ont du Cœur

Pour continuer l'action de Coluche en faveur des Restos du Cœur, l'équipe des MOTARDS ONT DU CŒUR invite tous les pilotes de 2 roues motorisées, plus de 125 cm³ à participer à la 24^{ème} édition.

Le départ sera donné du champ de foire de Retiers et l'arrivée dans le centre de Rennes

Tarifs : adultes 10 € par casque, sur réservation uniquement

Inscriptions : <http://www.lesmotardsontducoeur.com>



Prévention routière

L'association Prévention routière organise le 1^{er} jeudi de chaque mois, dans ses locaux, une remise à niveau à destination des seniors, sur la sécurité routière, les giratoires, le code de la route, la signalisation...

Ces formations sont ouvertes à tous, la réservation est indispensable.

Renseignements :

Tarifs : 10 € / gratuit pour les adhérents (sur présentation de leur carte)

1^{er} jeudi du mois, de 14h à 17h, 3 rue de la motte au chancelier, à Rennes

Réservations : 02 99 23 10 30 - preventionroutiere@wanadoo.fr - www.preventionroutiere.asso.fr



Amicale des Parents d'Élèves



L'APE a organisé une chasse aux œufs le dimanche 8 avril dernier. Malgré le mauvais temps, quelques 70 enfants ont participé à cette matinée à résoudre des énigmes dans Clayes. Pour la première fois, cette matinée se poursuivait avec un repas burger/frites avec 100 personnes inscrites et un après-midi tout en musique avec la boum des enfants !

Ce nouvel événement fortement apprécié des enfants sera sans doute renouvelé l'an prochain.

L'APE remercie vivement tous les nouveaux parents qui se sont portés bénévoles, ainsi que les parents qui ont l'habitude de répondre présent, pour le bon déroulement de cette journée.

BRADERIE

L'APE organisera sa traditionnelle braderie/vidé-grenier le lundi 21 mai 2018.

Pour cet évènement, la rue de l'étang sera fermée à la circulation de 7h à 19h afin de laisser place aux exposants. Une déviation sera mise en place par la route de la Buzardais afin de rejoindre la commune de St Gilles.

Le coût de l'emplacement reste fixé à 2€ le mètre, sans réservation. Un espace buvette/restauration sera à la disposition de tous.

L'APE recherche des bénévoles pour cette journée afin d'assurer le service à l'espace buvette/restauration et également pour la circulation à chaque bout de la rue de l'étang. Merci d'avance pour votre aide.

Lundi
21
MAI

CLAYES

Lundi de Pentecôte
J' PEUX PAS, J'AI

Braderie

Venez
VENDRE – ACHETER

Sans réservation / Emplacements libres

On brade !

Restauration : BUVETTE,
GALETTES-SAUCISSES,
SANDWICHES, FRITES...
Tir à la carabine
Pêche aux canards

Exposants
2 €
le mètre

Horaires d'ouverture :
Installation exposants : 7h30 à 8h30 (Véhicules sortis des zones de braderie) / Public de 9h à 17h00

Organisée par l'Amicale des Parents d'Élèves - Recontactez :
apeclayes35@gmail.com / 02-23-43-59-12 / 06-70-12-62-82

FÊTE DE L'ÉCOLE

Attention la date de la fête de l'école a été modifiée, celle-ci aura lieu le samedi 23 juin dès 14 h.

A l'issue de cette journée, un repas « jambon à l'os » sera servi au niveau de la salle polyvalente (un second choix de plat sera proposé). Ce repas est ouvert à toutes personnes qui souhaitent passer un agréable moment. Des bulletins d'inscriptions seront distribués prochainement à l'école et disponibles à la Mairie.

L'APE recherche des lots pour alimenter les différents stands de la fête de l'école et la tombola.

N'hésitez pas à demander à vos entreprises ou commerçants habituels afin de nous aider,

Vous pouvez demander un courrier pour justifier votre demande par mail à apeclayes35@gmail.com

Sports et plaisir

L'association Sports et Plaisir vous propose l'activité renforcement musculaire, cardio, fitness, le jeudi soir à 19h à la salle polyvalente.

Cette année nous comptons 17 adhérentes assidues.

Toutes les personnes qui seraient intéressées peuvent participer à 2 séances d'essai.

Venez nous rejoindre pour partager un moment de détente.

Renseignements : Isabelle JAUNET 06 18 80 65 20



Association des pêcheurs

L'association des Pêcheurs de Clayes a organisé le dimanche 22 avril son lâcher de truites annuel.

La météo clémente a permis aux 105 participants de bénéficier d'excellentes conditions de pêche leur permettant d'attrapper plus de 200 truites dans la matinée.

Côté résultats, Mathieu Phelippe de Pleumeleuc remporte la première place avec 22 truites.

Belle représentation des pêcheurs locaux avec Baptiste Lepage qui remporte le trophée de la commune avec 3 truites et Axel Thébault celui du premier enfant de la commune avec 1 truite. Un grand merci aux bénévoles et partenaires de l'association.

La saison de pêche à l'étang communal ouvre ce samedi 28 avril.

Maintien du tarif des cartes journalières (5 €) et annuelles (30 €) qui peuvent être achetées en Mairie ou auprès des quatre membres du bureau dont les coordonnées sont affichées autour de l'étang.



Terre de Clayes

L'association Terre de Clayes a organisé sa bourse aux plantes le dimanche 15 avril.

Malgré la pluie, de nombreux visiteurs, jardiniers débutants ou amateurs chevronnés, ont pu trouver leur bonheur parmi un large choix de végétaux et de graines.



agenda de Clayes

Mardi 8 mai 2018

> **Commémoration 8 mai 1945**

| 10h45 - le bourg

Lundi 21 mai 2018

> **Braderie**

| 9h à 17h - le bourg

Mardi 22 mai 2018

> **Conte-moi la Russie**

| 18h30 - médiathèque

Samedi 23 juin 2018

> **Fête de l'école**

| 14h - école + salle polyvalente

Vendredi 13 juillet 2018

> **Feu d'artifice et bal populaire**

| dès 21h45 - le bourg

Vendredi 7 septembre 2018

> **Soirée des associations**

| 17h à 20h - salle polyvalente

Jeudi 11 octobre 2018

> **Repas des aînés (CCAS)**

| 12h - salle polyvalente

Retour en images...



◀ Clayes sous la neige
1^{er} mars 2018

Soirée « Clic des Champs » ▶
19 avril 2018



Spectacle de l'école ▼
20 avril 2018

